

## Ipsen annonce le succès de son émission obligataire inaugurale notée d'un montant de 500 millions d'euros

Cette transaction fait suite à l'attribution, par S&P et Moody's, de notations de crédit 'Investment Grade'

**PARIS, FRANCE, 19 mars 2025** - Ipsen (Euronext: IPN; ADR: IPSEY), groupe biopharmaceutique mondial de spécialité, a annoncé aujourd'hui, le succès de son émission obligataire inaugurale notée de 500 millions d'euros, assortie d'un coupon de 3.875%, et arrivant à échéance en mars 2032.

Cette transaction, lancée peu après l'attribution par S&P et Moody's de notations de crédit 'Investment Grade' (BBB- par S&P et Baa3 par Moody's), toutes deux avec une perspective stable, a été très bien accueillie par le marché, avec une importante sursouscription par une base d'investisseurs institutionnels solide et diversifiée.

*« Nous sommes très satisfaits du succès de cette première émission obligataire publique notée qui démontre la confiance des investisseurs dans le profil de crédit 'Investment Grade' d'Ipsen et sa stratégie à long terme », a déclaré Aymeric Le Chatelier, Vice-Président Exécutif et Directeur Financier d'Ipsen. « Cette émission, qui s'inscrit dans le cadre d'une approche financière disciplinée à laquelle Ipsen reste attaché, soutiendra davantage notre ambition de générer une croissance solide et pérenne, soutenue par notre portefeuille de produits en développement et par l'innovation externe. »*

Cette transaction est une composante importante du plan de refinancement d'Ipsen qui comprenait également le renouvellement de sa ligne de crédit syndiqué de 1,5 milliard d'euros conclue avec succès début mars 2025, pour une période de 5 ans avec deux prolongations possibles d'un an chacune. Ce renouvellement prolonge de manière significative la maturité de la dette d'Ipsen.

### A propos d'Ipsen

Nous sommes un groupe biopharmaceutique mondial focalisé sur la mise au point de médicaments innovants pour les patients dans trois domaines thérapeutiques : l'Oncologie, les Maladies Rares et les Neurosciences.

Notre portefeuille de produits en R&D s'appuie sur l'innovation externe et sur près de 100 ans d'expérience de développement au sein de hubs mondiaux aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Nos équipes, présentes dans plus de 40 pays, et nos partenariats à travers le monde nous permettent de proposer nos médicaments aux patients dans plus de 80 pays. Ipsen est coté à Paris (Euronext : IPN) et aux États-Unis à travers un programme d'American Depositary Receipt (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I. Pour plus d'informations, consultez [ipsen.com](https://www.ipsen.com)

### Ipsen contacts

#### Investisseurs

- » Alina LEVCHUK | + 41 79 572 8712 | [alina.levchuk@ipsen.com](mailto:alina.levchuk@ipsen.com)
- » Nicolas BOGLER | + 33 6 52 19 98 92 | [nicolas.bogler@ipsen.com](mailto:nicolas.bogler@ipsen.com)

#### Médias

- » Sally BAIN | + 1 857 320 0517 | [sally.bain@ipsen.com](mailto:sally.bain@ipsen.com)
- » Anne LIONTAS | + 33 7 67 34 72 96 | [anne.liontas.ext@ipsen.com](mailto:anne.liontas.ext@ipsen.com)

## Avertissements et/ou déclarations prospectives

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans ce communiqué sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction d'Ipsen. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques et d'incertitudes connus ou non qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué de tels risques et imprévus pourraient affecter la capacité d'Ipsen à atteindre ses objectifs financiers, lesquels reposent sur des hypothèses raisonnables quant aux conditions macroéconomiques à venir formulées d'après les informations disponibles à ce jour. L'utilisation des termes « croit », « envisage » et « prévoit » ou d'expressions similaires a pour but d'identifier des énoncés prospectifs, notamment les attentes d'Ipsen quant à des événements futurs tels que les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les objectifs mentionnés dans ce document sont établis sans tenir compte d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier tous ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par Ipsen, et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau médicament peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Ipsen doit ou peut avoir à faire face à la concurrence de produits génériques, qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important qu'Ipsen ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un médicament dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, Ipsen ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du médicament concerné. Il ne saurait être garanti qu'un médicament recevra les approbations réglementaires nécessaires ou qu'il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'incidence de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de santé ; les tendances mondiales vers une plus grande maîtrise des coûts de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux médicaments et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux médicaments, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité d'Ipsen à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets d'Ipsen et d'autres protections concernant les médicaments novateurs ; l'échec possible des lancements de produits ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets ou des recours réglementaires ; ainsi que le risque de redressements fiscaux au vu des audits réguliers émanant des autorités fiscales dont le groupe fait l'objet, compte tenu de sa stratégie d'acquisition et de sa présence dans de multiples pays. Ipsen dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses médicaments, ce qui peut donner lieu à des redevances substantielles ; en outre ces partenaires pourraient agir de manière à nuire aux activités d'Ipsen ainsi qu'à ses résultats financiers. Ipsen ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. À ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus pour Ipsen. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité d'Ipsen, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter des changements qui viendraient affecter les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces énoncés se fondent. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance de la dernière édition du Document d'enregistrement universel d'Ipsen, disponible sur [ipson.com](http://ipson.com).

Les Obligations ne seront offertes qu'en dehors des États-Unis conformément à la Régulation S du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), sous réserve des conditions de marché et d'autres conditions. Les Obligations n'ont pas été enregistrées conformément au Securities Act ou à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable de toute autre juridiction et ne peuvent être offertes ou cédées aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une exemption applicable des exigences d'enregistrement du Securities Act et de toute autre réglementation sur les valeurs mobilières applicables. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat concernant des valeurs mobilières, ni ne constitue une offre, une sollicitation ou une vente dans une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Les Obligations ne sont pas destinées à être offertes, vendues ou autrement mises à disposition et ne doivent pas être offertes, vendues ou autrement mises à la disposition d'un investisseur de détail dans l'Espace Economique Européen

(l' « EEE »). À ces fins, un investisseur de détail désigne une personne dont le profil correspond à l'un (ou plusieurs) des cas suivants : (i) un client de détail au sens de l'article 4, paragraphe 1, point 11), de la directive 2014/65/UE (telle que modifiée, « MiFID II »); ou (ii) un client au sens de la directive (UE) 2016/97 (telle que modifiée), lorsque ce client ne pourrait pas être considéré comme un client professionnel au sens de l'article 4, paragraphe 1, point (10) de MiFID II; ou (iii) pas un investisseur qualifié au sens du règlement (UE) 2017/1129 (tel que modifié, le « Règlement Prospectus »).

Les Obligations ne sont pas destinées à être offertes, vendues ou autrement mises à disposition et ne doivent pas être offertes, vendues ou autrement mises à la disposition d'un investisseur de détail (tel que défini ci-dessus) au Royaume-Uni. L'expression « investisseur de détail » en ce qui concerne le Royaume-Uni désigne une personne qui correspond à l'un (ou plusieurs) des éléments suivants : (i) un client de détail, tel que défini à l'article 2, point (8) du règlement (UE) n° 2017/565 tel qu'il fait partie du droit interne en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (l'« EUWA ») ; (ii) un « customer » au sens des dispositions du Financial Services and Markets Act 2000 et de toute réglementation prise en vertu de celui-ci pour mettre en œuvre la directive (UE) 2016/97, lorsque ce « customer » ne serait pas qualifié de client professionnel, tel que défini à l'article 2, paragraphe 1, point (8), du règlement (UE) n° 600/2014 tel qu'il fait partie du droit interne en vertu de l'EUWA ; ou (iii) pas un investisseur qualifié tel que défini à l'article 2 du règlement (UE) 2017/1129 tel qu'il fait partie du droit interne en vertu de l'EUWA.

Professionnels MiFID II/ECP uniquement/Pas de DIC PRIIPs - Le marché cible du producteur (gouvernance en matière de produits de MiFID II) comprend uniquement les contreparties éligibles et les clients professionnels (tous les canaux de distribution). Aucun document d'informations clés (DIC) PRIIPs n'a été préparé car non disponible pour les investisseurs de détail dans l'EEE ou au Royaume- Uni.

Professionnels MiFIR UK/ECP uniquement/Pas de DIC PRIIPs UK- Le marché cible du producteur (gouvernance en matière de produits de MiFIR UK) comprend uniquement les contreparties éligibles et les clients professionnels (tous les canaux de distribution). Aucun document d'informations clés (DIC) PRIIPs UK n'a été préparé car non disponible pour les investisseurs de détail au Royaume-Uni.